

Service Tranquillité urbaine, chargé de la police municipale : des moyens à la mesure des enjeux dans un cadre de travail privilégié

les points clés

- ✓ **Soucieuse d'offrir des conditions de travail attractives à ses agents municipaux, la ville de Sceaux a déployé des moyens humains et matériels importants au sein de son service Tranquillité urbaine (STU) chargé de la police municipale**
- ✓ **Horaires adaptés, rémunération attractive, matériel moderne et diversifié, ou encore lieux de travail récemment rénovés, constituent quelques-uns des points forts de ce service**
- ✓ **Grâce à ces moyens privilégiés, le STU peut mener à bien ses nombreuses missions de police municipale auprès des habitants et usagers en complémentarité avec la police nationale, en vertu d'une convention de coordination avec les forces de sécurité de l'État cosignée par le maire de Sceaux, le préfet des Hauts-de-Seine et le procureur de la République**

Des moyens diversifiés

Pour exercer leurs nombreuses missions dans les meilleures conditions (accueil et accompagnement des victimes, prévention, médiation, sécurisation des écoles, encadrement des événements et des marchés, réalisation des opérations "Tranquillité absences" notamment), les agents du STU disposent de moyens diversifiés : deux véhicules de service dont l'un de police municipale, 100% électrique, a été renouvelé en 2023, 6 vélos tout terrain à assistance électrique, et des équipements variés, spécialement pour les policiers municipaux : caméras-piétons, gilets pare-balle, talkie-walkie géolocalisés, pistolets à impulsion électrique, bâtons de défense, générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes, cinémomètre, éthylomètre notamment.

Les agents du STU bénéficient également d'un cadre de travail privilégié grâce à des locaux modernes et spacieux, inaugurés en 2020 au cœur de l'hôtel de ville : large espace de travail, salle de pause, salle de réunion, accueil dédié de second niveau pour la prise en charge des victimes, vestiaires. En outre, le service héberge un centre de supervision urbain (CSU) permettant aux agents de visualiser en direct la plupart des 109 caméras de voie publique municipale, sans compter celles des partenaires et notamment des bailleurs sociaux ayant signé avec la Ville une convention de déport d'images.

.../...



Sur le plan des moyens humains, la Ville a augmenté depuis 2021 le nombre d'agents recrutés, portant les effectifs actuels à 3 ressources administratives (un chef de service, une assistante de gestion administrative, une assistante d'appui administratif), 9 postes de policiers municipaux (dont un adjoint, brigadier-chef principal, au chef de service), 9 postes de gardes urbains assermentés ASVP (agent de surveillance de la voie publique) et 6 postes d'agents vacataires de prévention des points école. La diversité des métiers représentés au sein de ce service Tranquillité urbaine chargé de la police municipale, animé par un fort esprit d'équipe et d'appartenance, constitue une richesse propice à l'émulation et à l'épanouissement personnel des agents au plus près des préoccupations des usagers du service public et des problèmes du quotidien.

Horaires adaptés et rémunération attractive

En matière de planning, le STU propose à ses agents des journées continues de 11h permettant d'alterner des semaines de trois jours et des semaines de quatre jours. Ce système de roulement intégrant des plages horaires de travail plus longues mais mieux réparties à l'échelle de la semaine offre des temps de repos compensateur attractifs. Les métiers du STU ne pouvant bien évidemment pas être exercés à distance, en télétravail, cette organisation horaire est très appréciée par les agents et abonde le sentiment partagé de « qualité de vie au travail ».

La rémunération proposée aux agents du STU est alignée sur la moyenne des revenus proposés alentours dans le secteur professionnel de la police municipale. Toutefois, les horaires d'ouverture élargis du service (du lundi au samedi de 7h à 22h et le dimanche de 7h à 14h, hors jours fériés) permettent aux agents qui le souhaitent de bénéficier d'heures supplémentaires rémunérées ou récupérées au choix.

contact presse

► Pierre Michonneau - 01 41 13 32 60
pierre.michonneau@sceaux.fr

**télécharger
les photos**
(cliquez ici)

